Groupe FT/Orange

Août 2013

La Lettre CGT du Conseil d'Administration

N 160

L'Avenir de notre entreprise passe par une autre utilisation des richesses.

Résultats du 1er semestre 2013

2 milliards pour l'Etat, 819 millions pour les actionnaires et ceinture pour les salariés. Ça suffit, la mobilisation s'impose!

Avec au 30 juin, 231,5 millions de clients dans le groupe, un chiffre d'affaires de 20,6 milliards (dont plus de la moitié en France), 31,1% de marges dans le groupe dont plus de 36% en France, l'entreprise affiche des résultats solides. C'est le fruit du travail des salariés.

La baisse du chiffre d'affaires fixe et mobile de 1,4 Md, pour moitié liée à la baisse des tarifs réglementés et pour l'autre moitié à la baisse de prix induite par le succès des offres low cost, a entraîné une baisse significative du résultat net de 700 millions.
Ce résultat prévisible et organisé ne saurait justifier les choix de la direction de:

- Poursuivre la vente des entreprises européennes (Orange Autriche, Portugal...).
- De baisser les dépenses d'exploitation et l'accélération du plan Chrysalid qui prévoit 3 milliards d'économies sur 3 ans.

Tout cela pour tenir le cash flow à 7 milliards (consensus avec la finance).

Au lieu de stopper la distribution des dividendes, comme l'ont fait certains opérateurs européens, le groupe va encore distribuer pour 2013 autour de 1,5 milliard. De plus, il doit, sur décision de justice, payer 2 milliards supplémentaires d'impôts à l'Etat suite à un litige datant de 2005.
Pour 2012, le groupe a versé 0,78€/action dont 0,58€ d'acompte en sept 2012 (1,5 milliard) et le solde de 0,20€ en juin 2013 (soit 526 millions) auxquels s'ajoutent 345 millions aux minoritaires (soit un total de 2,371 Mds).
Pour 2013, la direction confirme les 0,78€/action et annonce un acompte de 0,30€ versé début septembre soit 789 millions. Gentiment, elle rajoute un reversement supplémentaire de 29,6 millions pour arrondir à 819 millions d'€ !

Avec le solde et les dividendes versés par les filiales minoritaires le total pour 2013 devrait tourner autour de 1,5 milliard.

Et ce sont les salariés qui paient la note !
Pour 2013, les salariés voient: leurs différentes rémunérations baisser (-198 millions de charge de personnel, les effectifs diminuer (-175 millions soit 2600 ETP dans le monde et 1800 en France), la charge de travail augmenter avec les TPS et départs en retraite non remplacés, les conditions de travail se détériorer….

Cette stratégie uniquement axée sur la finance est dangereuse pour l'avenir du groupe.
Elle se fait au détriment de l'investissement, de la recherche et du développement, des salariés et des usagers. La direction doit sans attendre revoir sa stratégie aux bénéfices de la population et de ses salariés. Les 3,8 milliards prévus en 2013 et 2014 pour les banques et la finance doivent être redistribués pour un véritable projet industriel, un réseau fibre optique jusque chez l'abonné, sur tout le territoire.
Ils doivent également servir à répondre aux exigences revendicatives, concernant les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le service public.
Il suffirait d'un milliard pour créer 15000 emplois ! Il contribuait aussi pour 420 millions au financement de la sécurité sociale et de la retraite.

La CGT appelle dès aujourd'hui les salariés à se mobiliser pour réussir la journée interprofessionnelle du 10 septembre à l'appel la CGT, Solidaire, la FSU et FO.
L'unité doit aussi se réaliser au niveau de notre entreprise, la CGT a interpellé les organisations syndicales dans ce sens

Ghislaine COINAUD administratrice CGT

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr/- e-mail : fede@cgt-fapt.fr

Le 10 septembre, on s'arrête tou-te-s de travailler, on va manifester. Pourquoi ?

Pour dire au patronat et au gouvernement :
-Rallonger les annuités pour partir à la retraite, c'est non !
-Baisser les salaires, supprimer les emplois par milliers, c'est non !
Ils veulent nous faire douter, entretenir la fatalité et la résignation. A longueur de journée on veut nous faire croire que le travail est un coût qui freine la compétitivité des entreprises. Pour la CGT, c'est le coût du capital qu'il faut réduire.
En trente ans, la masse salariale des entreprises a été multipliée par 3,6 alors que la somme des dividendes versés aux actionnaires a été multipliée par 20. Cette évolution s'est faite au détriment de la rémunération du travail, de l'emploi de qualité, des droits des salariés, mais aussi au détriment des services publics, des politiques publiques, des investissements productifs et de la recherche-développement en particulier dans l'industrie.
Tout cela contribue au déficit de compétitivité de la France.
La CGT considère que le niveau de compétitivité peut être significativement amélioré :
- en réduisant la rémunération excessive du capital,
- en revalorisant le travail dans toutes ses dimensions (salaires, organisation et conditions de travail, emploi qualifié…) ;
- en consacrant l'essentiel des profits aux investissements, à l'innovation, à la recherche-développement.
La crise c'est eux ! La solution c'est nous ! Le 10 septembre, ne comptez sur personne pour le dire à votre place !

Alerte changement de Convention Collective

Pour développer les activités IT et Cloud, la direction fait le choix du modèle économique et social des SSII et de leur convention Syntec. C'est ce qu'elle propose à certains salariés de SCE et Equant en pratiquant notamment des mobilités vers les filiales NRS. Nous sommes dans une logique de dumping social interne par le passage de salariés sur une convention collective avec des garanties moins élevées (moins 9 jours de RTT en moyenne, moins de jours de congés, accords d'astreinte les moins favorables, augmentations salariales les plus réduites du groupe, etc …).
Si la Direction entretient le flou sur les modalités d'une restructuration d'ampleur (plus d'un millier de salariés concernés) les mobilités internes, vu les pertes occasionnées pour les salariés, ne pourront qu'être « forcées » et camouflées en « volontariat ».
Rappelons que l'Ani de janvier signé par la CFDT, la CGC, la CFTC remet au gout du jour les mobilités forcées !
En juin et juillet les salariés concernés se sont fortement mobilisés, en septembre ils continuent. La CGT, à l'appui des mobilisations et des résolutions votées dans les comités d'entreprises, s'est opposée, lors du dernier CA, à ce dumping social.

Election au conseil d'administration
Donner du poids et de la voix à vos revendications

Du jeudi 17 au mardi 22 octobre 2013, l'ensemble du personnel du Groupe France soit plus de 105000 salariés de la maison mère et de ses 40 filiales est appelé à voter pour renouveler les trois administrateurs salariés. Ils siègeront dans l'instance décisionnelle du Groupe, parmi trois représentants de l'État, huit représentants des actionnaires privés et face aux principaux dirigeants chargés de mettre en œuvre les orientations du Groupe.
Le Conseil d'administration définit les choix stratégiques de l'entreprise, désigne les dirigeants mandataires sociaux dont le Président Directeur Général, vote la rémunération fixe et variable, contrôle la gestion (compte annuel, semestriel, trimestriel) et rend compte aux actionnaires, décide du partage des richesses créées, des investissements (dans le réseau, les services, la recherche et développement etc.), de la masse salariale, de l'emploi et de l'attribution (ou pas) des dividendes.
Autant dire qu'une mauvaise décision prise en Conseil d'administration a des répercussions notables sur l'avenir de l'entreprise et de ces salariés.

Le Medef fait tout pour minimiser ou réduire le poids des élus du personnel, sous la contrainte législative il tente d'imposer le secret des débats et des décisions prises, interdit aux élus d'avoir des mandats dans l'organisation syndicale ou dans l'entreprise pendant que les administrateurs représentants les gros actionnaires et la finance cumulent les fonctions et les jetons de présence dans les entreprises et siègent dans de multiples conseils d'administration. L'administrateur CGT par ses interventions et témoignages, s'engage à être la caisse de résonance des revendications et des luttes. Il apporte des éclairages utiles aux membres du conseil en s'appuyant sur les milliers de militants CGT qui l'alertent sur le vécu des salariés cadres et non cadres.
Il ou elle est le seul administrateur salarié à rendre compte régulièrement de son mandat d'administrateur (site www.cgt-fapt.fr et intranet http://cgt.francetelecom.fr).
Plus de 159 « Lettres CGT du Conseil d'administration », ont été publiées avec une analyse des résultats financiers trimestriels, annuels, mais aussi des explications de la crise du système capitaliste et des propositions alternatives.

Appeler à voter pour les administrateurs CGT, c'est se donner l'assurance d'avoir des représentants qui seront les portes paroles des préoccupations et des revendications des salariés, qui assureront en direct au CA l'expression de leurs intérêts.